

Petit journal de l'Environnement



Edito

Un cri d'alarme a été lancé il y a quelques décennies, puis relancé maintes fois au cours des dernières années. LA TERRE EST MALADE. Elle est malade de la fièvre dû au réchauffement climatique ; elle est aussi intoxiquée par la chimie ; elle souffre également de la déforestation et de l'étalement des mégalofoles et de bien d'autres maux qui sont aujourd'hui avérés. Cazouls essaye d'agir à son niveau, comme le fait le colibri de la fable qui FAIT SA PART pour éteindre le feu gigantesque de la forêt. Ainsi la diffusion du Petit Journal de l'Environnement nous permettra de rester informés des grandes décisions concernant l'environnement mais aussi de connaître ce qui se passe dans notre microcosme cazoulin.

Actualités

L'Autorité européenne de sécurité des aliments autorise l'utilisation d'herbicides dangereux pour la santé.

Alors que la loi biodiversité adoptée en juillet 2016 par l'Assemblée nationale entérine le principe de l'interdiction des néonicotinoïdes à compter de septembre 2018, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), a publié pendant la période estivale un «protocole» pour la mise en œuvre d'une dérogation aux pesticides majeure. La dérogation sera utilisée pour les pesticides qui sont encore actuellement sur le marché de l'UE, mais qui sont sur le point d'être interdits (le glufosinate et l'Époxiconazole provoquant des malformations congénitales et le cancer du foie, le Flumioxazin toxique pour la reproduction et pour les organes endocriniens). La dérogation permettra une utilisation dans des cultures spécifiques en cas de «danger grave pour la santé des plantes», **en dépit de l'interdiction complète de ces pesticides qui représentent un danger pour la santé.** De l'avis de

l'EFSA, ces herbicides peuvent bénéficier de cette dérogation alors que selon sa propre opinion « les mauvaises herbes dans un sens strict ne posent pas directement une menace pour la santé des plantes ». Où est la cohérence de l'Agence ?

BAYER rachète MONSANTO

Mercredi 14 septembre, le géant allemand de la pharmacie et de l'agrochimie Bayer a annoncé qu'il rachetait le géant américain des semences Monsanto, espérant ainsi créer un Léviathan transatlantique plus gigantesque encore, trop gros pour être à son tour avalé par quelque autre monstre.

En France Le saviez-vous ? 21 nouvelles fermes bio sont créées chaque jour en France.

A Cazouls

Déplorons dans notre village un certain nombre d'actes irresponsables: destruction des arbustes plantés par les écoliers, dépôt sauvage de plaques de fibrociment, de bidons de peinture et autres produits toxiques sur les berges de Boyne ou des ruisseaux.



Environnement et santé

Les pesticides et l'impact sur notre santé

Les pesticides ne sont pas des « produits anodins » même les industriels le disent pour justifier le risque et pour « inciter » aux bonnes pratiques d'utilisation de ces substances toxiques. Les pesticides peuvent impacter notre santé et de nombreuses études attestent aujourd'hui du lien entre exposition aux pesticides et survenue de certaines maladies: Asthme, diabète, les Cancers (Cancer du cerveau, Cancer du sein, Leucémie infantile et cancer de l'enfant) les problèmes Immunitaires, les problèmes d'Infertilité, les Malformations, le cas des Perturbateurs endocriniens, les Troubles neurologiques et les maladies d'Alzheimer et de Parkinson.

Actuellement une quarantaine de personnes en France ont obtenu la reconnaissance en maladie professionnelle de leur pathologie du fait de leur exposition aux pesticides (données MSA).

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a estimé qu'il y a chaque année dans le monde 1 million de graves empoisonnements par les pesticides, avec quelque **220 000 décès**.

L'intoxication domestique par les pesticides est un facteur de risque important. Outre le risque aigue, ce qui soulève le plus d'inquiétudes est le risque chronique du à l'exposition à de faibles doses, sur le long terme, lors de période particulièrement sensible (embryogénèse, faiblesse des défenses immunitaires, puberté etc.) à ces toxiques. La plus grande inquiétude concerne bien sûr en premier lieu les professionnels ou les amateurs (et leur famille) qui manipulent directement les pesticides.

Protection des espèces

Pourquoi les oiseaux des champs disparaissent-ils ?

Une régression particulièrement marquée en milieux agricoles. 13 des 20 espèces qui ont le plus régressé en France dans les vingt dernières années sont des espèces se trouvant dans les zones agricoles. Les moineaux friquets par exemple ont perdu 66% de leurs effectifs dans notre pays entre 1989 et 2011.

Pour expliquer cette évolution, trois variables très probablement cumulatives peuvent intervenir: la modification des habitats, le réchauffement

climatique et les multiples impacts des pesticides. Même des niveaux très faibles de résidus de pesticides dans les aliments consommés par les oiseaux ou dans leurs ressources en eau peuvent entraîner la mort.



Nourrir les oiseaux de son jardin en hiver

La LPO préconise un nourrissage seulement durant la mauvaise saison, en période de froid prolongé. Le nourrissage peut globalement être pratiqué de la mi-novembre à fin mars. Il n'est pas conseillé de nourrir les oiseaux au printemps et en été car beaucoup d'entre eux deviennent insectivores à cette saison et cela peut créer une relation de dépendance vis-à-vis des jeunes oiseaux de l'année qui doivent apprendre à se nourrir par eux-mêmes.

Les oiseaux étant des animaux à sang chaud, il n'est pas conseillé de leur donner trop de graisse animale (lard, suif, saindoux...). Privilégiez plutôt les graisses d'origine végétale, si possible à base d'huile de colza.

Attention, ne donnez jamais de lait aux oiseaux. Seuls les dérivés laitiers cuits, tels que le fromage, peuvent être donnés en très petite quantité.

À éviter les mélanges de graines très bon marché composés de pois, de lentilles et de riz ainsi que les biscuits pour animaux domestiques.

Les meilleurs aliments.

Les mélanges de graines (le mélange optimal étant composé d'1/3 de tournesol noir, de cacahuètes et de maïs concassé), le pain de graisse végétale simple ou mélangé avec des graines, fruits rouges ou insectes, les graines de tournesol, de cacahuètes (non grillées et salées), les amandes, noix, noisettes et maïs concassés (non grillées et non salées) les petites graines de millet ou d'avoine, les fruits décomposés (pomme, poire flétrie, raisin).